



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine Mohawk Park				
Date	13 avril 2023	Heure de départ	19 h 00		
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 19 °C)	Vent :	13 km/h Sud-Ouest		
État de la piste	Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	S.O.	Nombre total d'inscriptions 125	
Total des paris mutuels	\$ 2,245,771				
Contact vétérinaire	Y	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Fred Brethour	Juge associé Kelly Counsell	Juge associé Craig Walker (à distance)
--------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------------------

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Matt Gregory était en formation ce soir pour devenir officiel des courses.

Tim Myers s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 pour avoir enfreint la règle de la CAJO 22.25 (changement d'équipement tardif).

Décision #2127223

Pour la Course 7, disputée le 8 avril 2023, "Coronaonthebeach", a été inscrit après la course sur la liste HPIE.

Une endoscopie effectuée après la course a permis de déterminer que le cheval n'avait pas souffert d'une hémorragie pulmonaire.

Le sang provenait de la voie nasale ou de la narine.

Conformément à la règle de la CAJO 35.11.03, "Coronaonthebeach" a été retiré de la liste des vétérinaires à long terme et peut désormais concourir.

Dans la Course 9, la condition aurait dû indiquer “réclamation de \$ 35,000”, il n’y avait pas de stipulation d’âge sur la condition.

Nous avons contacté plusieurs participants au sujet des sanctions pécuniaires non payées.

Le conducteur, Trevor Henry, a été autorisé à se retirer de la Course 11.

Courses :

Course 1 – Des tests d’haleine par bandelette ont été utilisés (2). Rien à signaler.

Course 2 – Examen du bris d’allure survenu au #5, “Divinne Magic”, après le départ. Aucun placement n’est requis.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Le #6, “Horn Player”, devra se qualifier pour les bris d’allure (deux bris d’allure consécutifs sur une piste rapide).

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Les #4, “Chakka”, (Tyler Borth), arrivé en 7^e position, et #7, “Starbets”, (Scott Young), arrivé en 8^e position, se sont accroché les roues dans le dernier droit.

Les deux chevaux ont été signalés dans la statistique pour obstructions. Aucun placement n’est requis.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Le #1, “Day At The Gym”, a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (boiterie) par le vétérinaire de la Association.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Le #6, “Officer Jones”, devra se qualifier pour les bris d’allure (deux bris d’allure consécutifs sur une piste rapide).

Réclamations :

Course 10

“Latte Seelster” (2), pour \$ 11,875, entraîneur Mitchell Tierney, propriétaire Jemaxpo Racing Stable LLC.

Course 11

“Dreamy Fella” (1), pour \$ 8,000, entraîneur Leonard Lalonde Jr., propriétaire Kristina Lalonde.

“Dark Moves” (1), \$ 8,000, entraîneur Steve Gassien, propriétaire Beth Doyle.

“Officer Jones” (1), pour \$ 9,000, entraîneur Victor Puddy, propriétaire Limco inc.

“Malvolio” (1), pour \$ 10,000, entraîneur Richard Moreau, propriétaires Brenton Harris et James Borke.